



Assemblée générale

Vingt deuxième session

Chengdu (Chine), 11-16 septembre 2017

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

A/22/4

Madrid, 9 septembre 2017

Original : anglais

Déclaration du Secrétaire général

I. Le tourisme à une croisée des chemins

1. Le tourisme international a continué de progresser vigoureusement faisant montre d'une résilience extraordinaire malgré la multiplication des défis mondiaux, notamment en matière de sûreté et de sécurité. Il y a bien eu une légère réorientation des flux touristiques en 2016 mais la plupart des destinations ont bénéficié de la croissance globale dopée par une augmentation de la demande de voyages, une meilleure connectivité et des tarifs aériens plus abordables.

2. Globalement, on a dénombré 1 235 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2016, soit 4% de plus que l'année précédente. Cela fait sept ans consécutifs maintenant, depuis la crise économique mondiale de 2009, que ces arrivées augmentent fortement. Il faudrait remonter aux années soixante pour retrouver une telle séquence de croissance ininterrompue. Les données des premiers mois de 2017 confirment cette tendance, avec une montée de 6% des arrivées de touristes internationaux entre janvier et avril, la confiance des entreprises ayant atteint quant à elle ses niveaux les plus élevés de la décennie selon le numéro de juin 2017 du *Baromètre OMT du tourisme mondial*.

3. En 2016, les recettes du tourisme international se sont étoffées de 2,6% en termes réels pour une croissance de 3,9% des arrivées, atteignant 1 220 milliards de \$EU. Avec les recettes provenant du transport international de passagers, les exportations totales du tourisme international se sont élevées à 1,4 billion de \$EU en 2016, ce qui représente 7% du commerce international (et 30% des exportations de services). Le tourisme se classe ainsi au troisième rang des exportations mondiales, après les produits chimiques et les carburants et devant l'automobile et l'alimentation. Le tourisme a grandi plus rapidement que les échanges mondiaux ces cinq dernières années.

4. **Région par région, l'Europe** a vu croître de 2% le nombre de ses arrivées de touristes internationaux en 2016 avec 616 millions. Cette progression a été de 6% également pour les premiers mois de 2017, un rebondissement important malgré les nombreux défis de 2016. Les recettes du tourisme international, qui ont augmenté un peu moins vite que les arrivées (+1%), se sont élevées à 447 milliards de \$EU (404 milliards d'euros) en 2016.

Les arrivées de touristes internationaux dans la région **Asie et Pacifique** ont grimpé de 9% en 2016, à 308 millions, puis de 6% entre janvier et avril 2017, des résultats qui confirment que cette partie du monde est la seconde la plus visitée (part de 25%). Les recettes ont augmenté un peu plus lentement (+5%), atteignant 367 milliards de \$EU en 2016.



Les **Amériques** ont enregistré 199 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2016, soit 4% de plus qu'en 2015. Cette tendance s'est confirmée au cours des quatre premiers mois de 2017 avec le même taux de croissance. Les recettes ont progressé de 3%, parallèlement aux arrivées, pour atteindre un total de 313 milliards de \$EU en 2016.

Au **Moyen-Orient**, le tourisme a été confronté à de nombreux défis en 2016. Les arrivées ont reculé de 4% (54 millions) et les recettes de 2% (58 milliards de \$EU). Des signes de reprise ont cependant été détectés pour l'année 2017 pendant les quatre premiers mois de laquelle la région a comptabilisé 10% d'arrivées de touristes internationaux supplémentaires.

En **Afrique**, on estime à 8% la croissance du nombre de touristes internationaux (58 millions) et des recettes (total de 35 milliards de \$EU) en 2016. Les données de 2017 montrent que cette tendance positive se consolide, les estimations d'arrivées de touristes internationaux ayant augmenté de 8% entre janvier et avril.

5. Pour ce qui est du tourisme **émetteur** mesuré par les dépenses des touristes internationaux des principaux marchés, la Chine occupe la première place après dix ans d'une croissance des dépenses à deux chiffres qui l'avait conduite en tête du classement en 2012. Les dépenses des voyageurs chinois ont augmenté de 12% en 2016 et celles des Etats-Unis, le second marché émetteur du monde, de 8%. L'Allemagne, le Royaume-Uni et la France arrivent en troisième, quatrième et cinquième positions respectivement. L'Allemagne a affiché une augmentation de 3% de ses dépenses l'année dernière. La demande du Royaume-Uni est restée solide malgré l'importante dépréciation de la livre sterling qu'a entraînée le référendum sur la permanence du pays dans l'UE (Brexit). Les dépenses des résidents britanniques ont bondi de 14%. La France a fait état d'une croissance de 3% des dépenses touristiques en 2016. Les cinq autres marchés émetteurs du peloton de tête – le Canada, la République de Corée, l'Italie, l'Australie et Hong Kong (Chine) – ont tous été sur la pente ascendante en 2016.

6. Pour **2017**, l'OMT prévoit une croissance de 3% à 4% des arrivées de touristes internationaux. Par région, la croissance devrait être plus élevée dans la région Asie et Pacifique (+5% à +6%) et en Afrique (+5% à +6%), devant les Amériques (+4% à +5%). Les arrivées devraient augmenter de 2% à 3% en Europe et de 2% à 5% au Moyen-Orient.

7. Ce document ayant été préparé en août 2017, de nouvelles informations sur les résultats du tourisme international seront présentées à la 22^e session de l'Assemblée générale.

8. La croissance exponentielle du tourisme ces dernières années a eu des répercussions très positives dans le monde entier car elle a contribué à créer des emplois, à promouvoir les investissements, le commerce et le développement d'infrastructures et à multiplier les opportunités d'inclusion sociale. Toutefois, qui dit croissance dit aussi responsabilité. Il est plus impératif que jamais de veiller à ce que le tourisme se développe sans perdre de vue les trois piliers de la durabilité, l'économique, le social et l'environnemental, et à ce que nos actions dopent la contribution du tourisme aux 17 objectifs de développement durable (ODD) approuvés par la communauté internationale fin 2015 pour guider nos pas jusqu'en 2030.

Des voix s'élèvent dernièrement contre le tourisme, touchant particulièrement des destinations européennes. Il faut y voir un signal d'alerte nous rappelant que la participation et le respect des communautés, la bonne gestion des ressources naturelles, la préservation du patrimoine naturel et culturel et la responsabilité sociale doivent constituer une priorité pour toutes les parties prenantes du secteur touristique.

II. S'adapter à un monde en évolution

9. Divers facteurs externes ont heurté le développement du tourisme ces dernières années. Notre secteur doit donc s'ajuster et s'adapter s'il veut rester concurrentiel, durable et apte à soutenir nos communautés et nos sociétés face à un nombre croissant de problèmes communs et interconnectés. De grands défis ont certes émergé ces deux dernières années – notamment en matière de sûreté et de sécurité – mais nous ne devons pas oublier que nous pouvons aussi tirer profit des technologies, de la reprise de l'économie mondiale et de l'engagement de la communauté internationale à progresser de concert vers les ODD et les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Les derniers cas de protectionnisme ne devraient pas nous détourner d'un engagement mondial plus important où le tourisme peut et doit jouer un rôle essentiel dans la construction d'un meilleur avenir pour les peuples et pour la planète. Au fur et à mesure que nous avançons dans cette mission, voici quelques problèmes clés à prendre en compte :

a) L'économie mondiale se redresse mais le chômage reste préoccupant. Le FMI prévoit (*Perspectives de l'économie mondiale*) une croissance économique mondiale de 3,5% en 2017 et de 3,6% en 2018. Les taux projetés restent cependant inférieurs aux moyennes d'avant la crise, notamment pour les économies les plus avancées ainsi que pour les économies émergentes exportatrices de matières premières et les pays en développement. Dans ce contexte, le tourisme international devrait continuer de se développer à un taux d'au moins 4%, les tendances montrant que les arrivées tendent à suivre de près le cycle économique mondial.

Malgré de claires améliorations de l'économie mondiale, le chômage, des jeunes en particulier, reste un grand défi dans de nombreux pays. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le taux mondial de chômage devrait augmenter de 5,7% à 5,8% en 2017, ce qui représente l'arrivée de 3,4 millions de chômeurs supplémentaires. On prévoit qu'en 2017 le nombre de chômeurs dans le monde dépassera 201 millions, qu'il grossira de 2,7 millions en 2018, le rythme de croissance de la main-d'œuvre dépassant celui de la création d'emploi.

Dans ce cadre, le tourisme peut fortement contribuer à la création d'emplois et d'opportunités de travail, notamment pour les jeunes. La création d'emploi, synonyme de stabilité sociale et de paix, devrait être l'une des grandes priorités de notre secteur, à condition qu'il s'agisse d'emplois et de conditions de travail décentes et à ce que soit respectée l'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

b) Menaces croissantes contre la sécurité, la protection et la fluidité des voyages. La sûreté et la sécurité sont devenues des préoccupations de premier plan dans le secteur du tourisme. Des pandémies sanitaires et des actes terroristes fauchent des vies dans le monde entier, menaçant le bien-être socioéconomique de millions de personnes, tandis qu'un protectionnisme croissant menace de fermer des frontières dans de nombreuses régions du monde. Pour relever ce défi, l'OMT a travaillé sur quatre priorités pour que les voyages se déroulent dans un cadre sûr, protégé et fluide :

- continuer de jouer un rôle actif dans les mécanismes pertinents créés par les Nations Unies et d'autres organisations internationales afin de lutter contre le terrorisme et de coordonner notre réponse à d'autres menaces mondiales comme les pandémies sanitaires ;
- créer un groupe de travail de haut niveau sur le tourisme et la sécurité : lors de la première réunion de celui-ci, avant le 105^e Conseil exécutif, l'accent a été mis sur l'intégration de la sécurité nationale dans la sécurité du tourisme, sur la communication de crise et sur les conseils officiels aux voyageurs. En ce qui concerne précisément ces

derniers, le groupe a élaboré un ensemble de propositions de lignes directrices qui sera soumis à la considération de la 108^e session du Conseil exécutif ;

- soutenir les États membres en situation de crise tout en travaillant avec eux pour veiller à ce que le secteur soit prêt à gérer des crises nationales moyennant l'élaboration de plans de gestion de crises touristiques comprenant les communications de crise, le renforcement des capacités et une plus forte présence du tourisme dans les plans nationaux d'urgence ; et
- faciliter les voyages : les menaces actuelles contre la sécurité ne devraient pas remettre en cause les progrès réalisés ces dernières années dans le domaine de la facilitation des voyages. Selon le rapport de l'OMT sur les régimes de visa et l'ouverture au tourisme (*Visa Openness Report, édition 2016*), le pourcentage de la population mondiale devant obtenir un visa traditionnel pour voyager a diminué de 7%, passant de 77% en 2008 à 61% en 2015. L'OMT continue de travailler pour rendre les voyages plus sûrs, mieux protégés et plus fluides.

c) Les technologies et l'innovation façonnent le tourisme. La révolution technologique a accéléré la transformation des modèles d'entreprises et des comportements des consommateurs. L'essor de l'entrepreneuriat, ou de ce que l'on appelle l'économie du partage, et le rôle moteur des consommateurs occupent désormais le devant de la scène. Les destinations et les entreprises doivent adapter leurs politiques et stratégies aux changements du marché pour rester concurrentielles et durables. Ces deux dernières années, l'OMT a fait de la technologie l'une de ses trois priorités en se concentrant sur une approche holistique des destinations intelligentes.

d) Mieux lutter contre le changement climatique. L'accord de Paris sur le climat marque un point décisif pour la communauté internationale. Avec l'approbation par les États membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) du régime de compensation et de réduction du carbone pour l'aviation internationale (CORSIA), le tourisme peut saisir de nouvelles opportunités de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

e) La responsabilité sociale, une condition préalable de la stabilité et de la paix. La paix et la stabilité sociale dépendent de la capacité des sociétés de protéger les plus faibles et d'offrir des opportunités équitables à tous. Le secteur du tourisme a des capacités extraordinaires d'autonomiser les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les handicapés et de nombreux autres collectifs qui ont été historiquement désavantagés mais ce n'est qu'en se basant sur des principes éthiques que l'on pourra exploiter tout le potentiel du secteur et lutter contre ses impacts négatifs. Ces soucis sont au cœur du Code mondial d'éthique du tourisme de l'OMT dont la transformation en une convention internationale doit être vue comme une opportunité de choix pour que le tourisme confirme ses engagements et sa responsabilité.

f) Le tourisme et les ODD. Le programme international des 15 prochaines années sera marqué par les objectifs de développement durable (ODD), un plan d'action universel de 17 objectifs qui vise les peuples, la planète et la prospérité et qui concerne tous les pays et toutes les parties prenantes. Le tourisme figure dans plusieurs ODD, à savoir le 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), le 12 (établir des modes de consommation et de production durables) et le 14 (conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable). Le secteur peut toutefois contribuer à atteindre l'ensemble de ces 17 objectifs qui vont de l'égalité des genres à la réduction de la pauvreté en passant par la lutte contre le changement climatique ou la construction de partenariats pour le développement.

La participation efficace de notre secteur au programme de développement durable à l'horizon 2030 ne sera possible qu'avec la pleine participation du tourisme aux stratégies nationales sur les ODD, d'une part, et, d'autre part, si le secteur intègre les ODD comme des conditions essentielles à son développement. À cet égard, le secrétariat invite les États membres à adopter pleinement les principes de la Déclaration de Chengdu sur « Le tourisme et les objectifs de développement durable » à la 22^e session de l'Assemblée générale.

III. OMT – rendre le tourisme utile pour les peuples, la planète et la prospérité

10. La valeur de notre secteur ne peut se mesurer valablement qu'à l'aune de sa contribution au bien-être des peuples et de la planète. Dans ce contexte, s'appuyant sur les deux piliers qui guident l'Organisation, la compétitivité et la durabilité, le travail de l'OMT des deux dernières années a principalement visé à :

- a) Mieux positionner le tourisme dans les programmes nationaux et internationaux pour que le secteur soit pris en compte comme il se doit dans les priorités nationales, le système onusien et d'autres forums pertinents tels que le G20 ou l'Union européenne. Dans ce contexte, il est particulièrement important de souligner la place croissante qu'occupe le tourisme dans l'agenda des Nations Unies comme le prouvent que 2017 ait été déclarée par l'Assemblée générale des Nations Unies Année internationale du tourisme durable pour le développement, le travail du T.20, la réunion des ministres du tourisme du G20 (la septième réunion du T.20 a eu lieu en Chine en 2016 sous la Présidence chinoise du G20) ainsi que la présentation de la Lettre ouverte de l'OMT/WTTC sur les voyages et le tourisme à plus de 90 chefs d'État et de gouvernement depuis le lancement de cette initiative en 2011.
- b) Promouvoir les partenariats public-privé et les politiques transversales pour le tourisme, grâce à une coordination entre les administrations touristiques et des ministères connexes comme ceux de la culture, de l'intérieur, des affaires étrangères ou des transports. À cet égard, le secrétariat a lancé diverses initiatives pour faciliter la coordination entre les ministres du tourisme et les ministres des transports, de la culture ou des affaires étrangères. Dans ce contexte, l'OMT collabore aussi plus étroitement avec des organisations onusiennes apparentées comme l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).
- c) Placer la durabilité au cœur du développement touristique. Cet aspect inclut le travail de l'Organisation dans le cadre du programme sur le tourisme durable du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (10YFP) que l'OMT dirige avec la codirection des gouvernements de la France, de la République de Corée et du Maroc, le lancement récent de l'initiative La mesure du tourisme durable et les progrès du Réseau international d'observatoires du tourisme durable, créé en 2004 et fort actuellement de 18 observatoires.
- d) Accroître l'assistance au développement dans le tourisme. Dans le travail de l'OMT, 2017 sera une année phare pour ce qui est de la place du tourisme dans le programme de développement. En effet, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, qui réunit trente des principaux pays donateurs, a décidé d'ajouter l'OMT à la liste des Organisations internationales éligibles à l'APD, ce qui témoigne clairement de l'importante contribution du tourisme durable au développement, à la paix et à la prospérité et, partant, au Programme à l'horizon 2030 et ses 17 objectifs de développement durable. Cette décision ouvre de nouvelles opportunités d'accroître les flux d'APD, le secteur ne bénéficiant actuellement que de 0,14% des flux totaux d'APD alors qu'il représente 10% du PIB mondial et qu'il emploie une personne sur

dix.

IV. Conclure un engagement de huit ans : le Livre blanc

11. En 2011, la 19^e session de l'Assemblée générale de l'OMT avait approuvé le « Livre blanc de l'OMT – Processus de réforme pour une OMT qui réponde mieux aux besoins de ses Membres ». Le Livre blanc répondait à la fois aux engagements du Secrétaire général et à la demande des organes de gouvernement de l'OMT de lancer un processus de réforme de l'Organisation mondiale du tourisme pour rendre celle-ci plus pertinente pour ses membres et plus efficace dans sa façon d'aborder les défis actuels et futurs qui pèsent sur le tourisme et le développement mondial.

12. Le Livre blanc avait établi un ensemble de priorités :

a) Premièrement, concentrer les activités de l'OMT sur plusieurs sujets prioritaires intéressant la majorité des Membres, afin d'obtenir des résultats appréciables dans ces domaines de manière à renforcer sa position de leader dans la gouvernance mondiale des questions de politique touristique et à fournir des services stratégiques plus adaptés aux Membres. À cet égard, l'OMT a concentré son action sur trois grandes priorités : 1) sûreté, sécurité et fluidité des voyages ; 2) tourisme et technologies et 3) durabilité ;

b) Deuxièmement, le Livre blanc proposait de renforcer le sentiment des Membres de contrôler l'Organisation: ceci a été fait en opérant des modifications du contenu et de la structure de l'Assemblée générale et du Conseil exécutif, et de toutes les autres réunions de ses organes, en multipliant les communications entre le secrétariat et ses Membres, en recourant à des mécanismes électroniques, et en créant un comité de relations avec les Membres au sein du secrétariat.

c) Troisièmement, le besoin d'accroître les sources de financement externe a été abordé moyennant un nouveau Programme de relations institutionnelles et de mobilisation de ressources et la demande d'inclure l'OMT dans la liste de l'OCDE des organisations internationales éligibles à l'APD ;

d) Quatrièmement, le Livre blanc avait souligné la nécessité pour l'Organisation de multiplier ses partenariats avec des institutions externes, dans le système des Nations Unies et à l'extérieur, et en particulier avec le secteur privé. L'OMT y a répondu de façon décidée par le biais de partenariats avec, entre autres, le World Travel and Tourism Council (WTTC), un nombre croissant de Membres affiliés et de programmes conjoints avec ceux-ci et la reconnaissance sans équivoque du tourisme dans le programme de l'ONU comme le prouve l'inclusion du secteur dans les ODD et la proclamation, par l'Assemblée générale de l'ONU, de 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement ; et

e) Enfin, pour réaliser le principal objectif de devenir une organisation plus utile et plus efficace, le Livre blanc proposait d'opérer un certain nombre de modifications au sein de la structure et de la direction du secrétariat. Celles-ci ont été réalisées moyennant la création d'une structure axée sur les programmes qui a permis d'améliorer les procédures administratives, les processus de recrutement du personnel et de développement des carrières, la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et la création de la fonction Éthique.

13. Situation financière. La situation financière de l'Organisation est restée stable ces huit dernières années malgré les contraintes posées par l'augmentation limitée des recettes. Des efforts considérables

de contention des coûts et de gains d'efficacité ont dû être consentis pendant cette période. Tel que je l'avais déclaré à la 105^e session du Conseil exécutif, il ne serait pas sain pour l'Organisation que cette politique se prolonge, raison pour laquelle j'espère que l'Assemblée générale pourra soutenir la demande de révision des contributions de 2019 exposée dans la proposition de programme et de budget 2018/2019.

14. Affiliation. Le nombre de membres de l'OMT s'est bien accru, ce qui nous a donné l'occasion d'accueillir plusieurs d'entre vous ces dernières années. Je dois admettre néanmoins que l'un des plus grands échecs de mon mandat de Secrétaire général aura été de ne pouvoir ramener parmi nous de très importantes destinations touristiques du monde comme les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie et de n'avoir pas réussi à attirer des pays qui n'ont jamais été membres tels que les pays scandinaves, la Nouvelle Zélande, Singapour et certaines îles des Caraïbes et du Pacifique, indépendamment des motifs. Je crois que nous ne devrions négliger aucun effort pour que nos membres représentent un ensemble véritablement universel. Augmenter les adhésions devrait continuer de constituer une grande priorité.

V. Suites à donner par l'Assemblée générale

15. L'Assemblée générale est invitée à :

- a) Prendre note de la Déclaration du Secrétaire général et le remercier de sa solide implication envers l'OMT pendant son mandat de huit ans ; et
- b) Approuver la Déclaration de Chengdu sur «Le tourisme et les objectifs de développement durable » qui préconise une plus forte contribution du tourisme aux 17 ODD.